



DÉCLARATION DE LA FSU LOIRE CDEN DU 4 février 2016

La dotation de 20 postes dans le 1^{er} degré à cette rentrée, dans un contexte démographique stable permet de répondre à l'urgence du manque de remplaçants et à développer le dispositif plus de maîtres que de classes. Cependant, la dotation n'est pas suffisante pour faire baisser le nombre d'élèves par classe ni même d'ouvrir des classes partout où les effectifs le nécessitent. Nous vous épargnerons ici la liste des écoles en attente d'une ouverture, nous y reviendrons en séance, mais nous citerons l'école Thiollier de St Étienne, classée REP qui malgré l'ouverture annoncée travaillera encore l'an prochain avec plus de 28 élèves par classe ou celle de la Ricamarie Pagnol située en REP+ qui devrait fonctionner avec 5 classes pour 131 élèves inscrits. Le rural n'est pas épargné puisqu'à Mars, il y aura 30 élèves dans des classes multi-niveaux.

Concernant les fermetures, pour la FSU, une fermeture qui conduit l'école à fonctionner avec plus de 24 élèves par classe n'est pas acceptable et c'est pourtant ce qui se passe dans 9 des 21 écoles subissant une fermeture avec la situation la plus difficile dans la commune de Ste Foy St Sulpice où il y aura 28 élèves dans chacune des deux classes restantes. Il faudra au cours de cette instance revenir à des décisions raisonnables pour ces situations car sans cela, c'est une année très compliquée qui s'annonce pour tous les élèves qui fréquentent ces écoles.

Concernant la scolarisation des moins de trois ans en éducation prioritaire, la FSU s'étonne que l'administration regrette que les élèves attendus ne soient pas au rendez-vous et dans le même temps qu'elle demande aux écoles aux effectifs chargés de limiter le nombre de 2 ans accueillis.

Subsistera encore à la rentrée prochaine le problème récurrent des moyens pour l'aide aux enfants en difficulté. Si une tentative de réponse est amorcée concernant les élèves turbulents, c'est quasiment à moyens constants puisque les départs en formation spécialisée ne sont pas plus nombreux. Lors du CDEN de novembre, la FSU avait insisté sur le manque de places dans les structures de soins CMPP, CMP, ainsi que chez les orthophonistes et les pédopsychiatres. Rien n'a évolué depuis et la situation pour tous ces élèves qui vont mal reste très préoccupante.

Dans le second degré, ces élèves ne sont pas mieux lotis : La classe de 6^{ème} SEGPA du Puits de la Loire disparaît (se dirige-t-on vers la disparition de la section dans ce collège ?). Ici encore, ce sont les élèves en grande difficulté qui subiront les conséquences d'une baisse des moyens : il n'y aura plus de prise en charge de la grande difficulté en collège sur le centre de Saint-Étienne alors même que les besoins existent. Par ailleurs, la réforme du collège prévoit une dotation de 2h45 pour chaque classe, or les SEGPA ligériennes n'en bénéficieront pas. Pourtant, la récente circulaire réaffirme l'importance des SEGPA, leur moyens et leurs missions. Où sont les réelles ambitions départementales pour les élèves qui en ont le plus besoin ?

Pour les élèves allophones, rien ne change non plus. La FSU répète ici que la non intervention en maternelle, au moins en grande section est une aberration. Ces élèves arrivent en CP sans maîtriser la langue orale, réduisant à pas grand-chose leur chance

d'apprendre à lire et à écrire. Conjugué à la très forte incitation administrative à limiter le redoublement, ces élèves ont très peu de chance de réussir leur scolarité. On demande aux maîtres des classes ordinaires de faire face à toutes les difficultés, handicap, difficulté scolaire, difficulté de langue et tout ça dans des classes dont les effectifs ne baissent pas. Ce n'est pas réaliste. L'écart est considérable entre la réalité des classes et les discours volontaristes.

La rentrée 2016 sera marquée par une vingtaine de regroupements d'écoles. Si ces regroupements peuvent parfois correspondre à des besoins exprimés par le terrain, la grande majorité se font à marche forcée sans l'adhésion des équipes éducatives. A la FSU, nous ne voyons pas l'intérêt pour les élèves, leurs parents, les enseignants de constituer de très grosses entités souvent situées sur plusieurs sites. On sait bien que les relations humaines sont toujours plus difficiles dans de grands groupes que dans de petites structures à taille humaine où chacun se connaît, où il est plus facile de se croiser, de se parler. Quel est le gain en terme de qualité ? Nous souhaiterions avoir une réponse précise sur ce point.

Pour la FSU, la dotation attribuée à la Loire n'est pas à la hauteur des besoins et ce régime au pain sec et à l'eau

En collège, la préparation de la rentrée se fait dans des conditions difficiles, puisque le Ministère s'entête, malgré la contestation des enseignants, à mettre en place une réforme qui va dégrader la situation. Celle-ci conduit à supprimer, par exemple, presque toutes les classes bilingues, alors qu'elles ont été montées par des enseignants qui se sont investis pour créer une vraie dynamique. Dans notre département, elles ont permis de limiter la fuite vers des collèges privés et conserver de la mixité sociale. C'en est fini à la rentrée prochaine, puisque par exemple au collège Saint-Paul, on annonce le maintien d'une option latin dès la 5ème, le maintien de la section euro avec une préparation dès la 6ème, il s'agit de dispositifs qui disparaissent avec la réforme, dans le public !

Il en est de même pour le choix des langues, on constate par exemple que pour notre département, l'allemand va être surreprésenté dans les collèges publics, au détriment de l'espagnol et de l'italien, alors que dans certains collèges privés on propose même le chinois. On prévoit déjà, dans certains collèges, de demander aux familles de classer les langues en fonction de leurs préférences. Est-ce que l'on va imposer l'allemand à des élèves qui auraient préféré un autre choix ? Ce seront les familles les plus éloignées de l'école qui vont en faire les frais.

La réforme du collège va donc avoir de graves conséquences pour les établissements publics. La grève du 26 janvier a été très suivie et les manifestants nombreux, dans notre département, comme partout en France. Pourtant notre Ministre reste sourde ! Il faut abroger ce texte et partir sur de nouvelles discussions pour réformer un collège qui en a vraiment besoin.

Concernant la répartition des moyens, en collège, comme en lycée, l'autonomie des établissements divise les équipes. Les moyens étant insuffisants pour fonctionner, on fait des choix anti-pédagogiques (non respect des horaires planchers, regroupements de plusieurs niveaux dans une même classe, accompagnement personnalisé en classe entière...).

Concernant l'enveloppe globale des lycées, après une année difficile suite à une baisse marquée des moyens alloués, on constate que les dotations augmentent mais ne compensent pas la hausse d'effectifs ! Le calibrage des classes à 35 élèves est beaucoup trop élevé pour apprendre et enseigner dans de bonnes conditions, particulièrement en classes de seconde et STMG. Il faut baisser les effectifs !

